

SOCIETE A&P Bâtiment

**Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 5 rue de ris 91210 DRAVEIL**

Acte de nomination du président

Les soussignés :

- Monsieur Jorge Manuel DA SILVA AZEVEDO, résidant au 3 rue du grand veneur 91450 Soisy sur Seine, de nationalité Portugaise, né le 13/05/1984 à VILA VERDE(Portugal),
- Monsieur Herminio Paulo RODRIGUES, résidant au 5 rue de ris 91210 DRAVEIL, de nationalité Portugais, né le 10/12/1974 à Portugal (Portugal),

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société **A&P Bâtiment** pour désigner d'un commun accord le premier président de la société, conformément aux dispositions de l'article 24 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - Nomination du président

Les soussignés nomment en qualité de président de la société :

Monsieur Jorge Manuel DA SILVA AZEVEDO, résidant au 3 rue du grand veneur 91450 Soisy sur Seine pour une durée indéterminée,

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés,

et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au Titre IV des statuts.

III - Rémunération du président

La rémunération du président sera fixée ultérieurement.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

A VIRY, le 12/12/2025

Président :

Monsieur Jorge Manuel DA SILVA AZEVEDO



Monsieur Herminio Paulo RODRIGUES

Actionnaires :

Monsieur Jorge Manuel DA SILVA AZEVEDO



Monsieur Herminio Paulo RODRIGUES

